



## COMMUNIQUÉ

# LICENCIEMENT

## APRÈS LOÏC, CLAIRE, CORENTIN ET ALEXANDRE, C'EST AU TOUR DE SYLVAIN D'ÊTRE RÉHABILITÉ DANS SON HONNEUR

Souvenez-vous en août 2018, notre collègue était licencié, soit-disant pour insuffisance professionnelle, après 4 années de bons et loyaux services.

**Il était le 2ème syndiqué CGT à se faire licencier en quelques mois.**

**Il a déposé un recours au Conseil des Prud'hommes** de Saint-Quentin pour dénoncer la discrimination syndicale dont il est victime et pour faire reconnaître la nullité de son licenciement.

En 2021, Ondulys devenu VPK, après avoir fait le ménage dans l'équipe des cadres du site de Saint-Quentin, propose à Sylvain de concilier. 3 ans après !

Pendant ce temps, en l'attente de la décision, notre camarade Sylvain enchaîne les petits boulots, à temps partiel souvent, pour s'en sortir et ne pas rester sans activité professionnelle.

VPK tente, par cette manœuvre qui évite la condamnation, de sauver son image auprès des salariés et des clients de notre entreprise. VPK tente d'étouffer des affaires mal ficelées et devenues gênantes.

La direction refuse néanmoins la demande de réintégration de Sylvain.

Elle aurait pu démontrer un vrai changement de stratégie managériale grâce à cette réintégration.

**La CGT n'est pas dupe et a encore connaissance aujourd'hui du mal-être de nombreux salariés. Les conditions de travail et le niveau des salaires chez VPK sont loin d'être à la hauteur du coût de la vie, du bien-être au travail et des chiffres de l'entreprise.**

Proposer le versement d'une indemnité à Sylvain, 4 ans après les faits (les délais de conciliations prolongent encore l'affaire), pour un groupe qui dégage plus de 42 millions de chiffre d'affaires en 2020, reste des miettes jetées à l'indigent.

L'indemnité reste loin d'être à la hauteur du préjudice engendré par ce licenciement gratuit. D'un CDI à temps complet, notre camarade est aujourd'hui intérimaire avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête.

Encore et toujours la CGT apporte tout son soutien à Sylvain.

La CGT continuera de dénoncer les manœuvres de l'exploitant et mènera toujours la lutte de classes.

N'hésitez pas à nous solliciter par tous les moyens à votre disposition.

D'autres salariés avec la CGT ont initié des procédures pour dénoncer des licenciements discriminatoires et des faits de harcèlement chez Ondulys, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.